Laurent-Benoît

MODE DE VIE

2026 - 2027

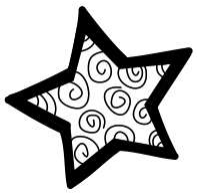
À l'école Laurent-Benoît, je réfléchis avant d'agir.

À l'école Laurent-Benoît, nous désirons offrir aux élèves un environnement sain, sécuritaire et stimulant, permettant à chacun de développer ses compétences académiques et sociales, tout en favorisant une ouverture aux différences propres à notre milieu.

Laurent-Benoît est une école dynamique et bienveillante, riche de par sa différence, car elle accueille une clientèle diversifiée. L'ouverture d'esprit et la modélisation du savoir-être sont au cœur de nos enseignements, tout comme le développement de l'estime de soi. Par des projets rassembleurs et un enseignement adapté, chaque élève est amené à relever des défis personnels qui l'aideront à bâtir son autonomie et à forger sa confiance en lui.

Nous voulons faire de nos élèves des apprenants responsables qui persévèrent en toutes circonstances, et ce, en maximisant leur plein potentiel.





Règles de conduite de l'école

Les règles de conduite de l'école soutiennent mon apprentissage du vivre ensemble. Portées par des valeurs de collaboration, de respect, de valorisation, de bien-être et d'inclusion, celles-ci m'invitent à adopter des comportements de civisme et de respect. Les règles nous guident vers les meilleures actions à entreprendre pour se dépasser nous-mêmes. *Les bons comportements sont enseignés, valorisés et même récompensés par des activités WOW. Nous te demandons donc de le lire attentivement et le signer avec tes parents.*

En ce sens, les règles de conduite me seront d'abord enseignées puis travaillées tout au long de l'année pour concrétiser ces valeurs et m'amener à m'épanouir et à être un citoyen responsable.

Valeurs	Règles	Exemples de comportements attendus
Respect	**Je respecte en parole et en geste les élèves et les adultes.** - Pour vivre des relations harmonieuses - Pour se sentir en confiance et en sécurité - Pour offrir à tous un climat adapté aux activités	Je salue la personne que je rencontre. Je réponds lorsqu'on m'adresse la parole. J'utilise un vocabulaire et un ton respectueux. J'utilise la démarche de résolution de conflit.
Sécurité	**J'agis, je me déplace et je joue de façon sécuritaire.** - Pour éviter les accidents et les conflits - Pour avoir du plaisir à jouer avec les autres	Je marche dans l'école. Je me déplace en silence dans les corridors. Je respecte règles des jeux. J'ai les chaussures adéquates pour jouer.
Responsabilité	**Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.** - Pour assurer ma sécurité - Pour être prêt à travailler en même temps que mon groupe	Dès le son de la cloche, je me dirige à l'endroit prévu. Je m'habille et me déshabille rapidement et me déplace mon local.
	Je m'engage dans ma vie scolaire. - Pour vivre des réussites - Pour être fier de moi - Pour apprendre à mieux me connaître - Pour contribuer à un environnement motivant.	Je laisse à la maison mes objets personnels. J'apporte le matériel nécessaire pour travailler et participe activités. Je m'engage à parler en français. Je persévère malgré les difficultés. Je me mets à la tâche rapidement. À partir de la 3e année, j'ai mes vêtements de rechange éducation physique.
	Je m'engage à garder le matériel en bon état et à garder mon école propre. - Pour vivre dans un milieu propre, agréable et sécuritaire - Pour éviter le gaspillage et garder le matériel en bon état. - Pour profiter du matériel plus longtemps	Je range mon matériel à l'endroit prévu. Je ramasse mes vêtements, mes jeux, mes déchets, et Je libère ma surface de travail avant le dîner et en fin d journée.

L'école Laurent-Benoit est un établissement qui valorise le respect de ceux et celles qui la fréquentent : élèves, personnel, parents et bénévoles.

Les présentes règles de conduite s'appliquent à tous, en tout temps, même lors des allers-retours de l'école à la maison à pied ou dans le transport scolaire. Celles-ci sont enseignées par les intervenants de l'école afin d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect de tous.

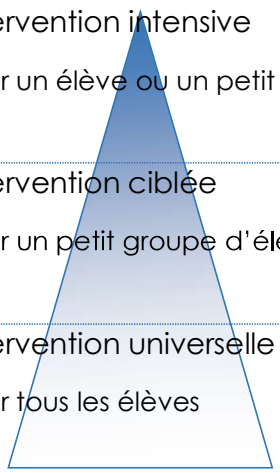
Les adultes de l'école interviennent pour m'aider à respecter les règles de conduite. La mesure d'aide ou de sanction est déterminée d'après mon comportement et mes besoins. Les conséquences seront établies selon la fréquence, la nature, la gravité de mes gestes et de toutes mesures prises antérieurement. Cependant, un geste de violence physique envers tout adulte peut entrainer un retour à la maison par la direction.

Le fait de renforcer positivement les comportements attendus ne signifie pas pour autant qu'il faille éviter d'intervenir pour résoudre les problèmes de comportements observés. Il faut faire appel aux interventions correctives en cas d'écart de conduite, après avoir eu recours aux interventions préventives.

<u>Les interventions éducatives peuvent être :</u>

- Avertissement (verbal ou écrit)
- Rappel et apprentissage du comportement attendu
- Renforcement du comportement attendu
- Rencontre avec le titulaire
- Communication et sollicitation de la collaboration des parents
- Excuses verbales ou écrites
- Reprise du temps perdu
- Perte de privilège
- Retrait du groupe
- Geste de réparation accompagné d'un intervenant
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Réflexion écrite
- Rencontre avec une personne-ressource de l'école
- Rencontre « élèves-parents-intervenants- direction »
- Soutien individuel à fréquence rapprochée
- Contrat de comportement
- Plan d'intervention et plan d'action
- Suspension interne ou externe
- Rencontre avec la police communautaire
- Autres

L'intervention s'inscrit dans un modèle d'interventions graduées et s'appuient sur des mesures préventives (universelles, ciblées et intensives) :



Intervention intensive

Pour un élève ou un petit groupe

- Soutien régulier, personnalisé et hebdomadaire
- Intervention conçue sur mesure, intense et à long terme
- S'inscrit dans un plan d'intervention

Intervention ciblée

Pour un petit groupe d'élèves

- Soutien mis en place pour contourner des facteurs de risque
- Intervention basée sur des programmes d'enseignement d'habiletés sociales, de gestion de la colère, de développement de l'empathie, de la gestion des conflits

Intervention universelle

Pour tous les élèves

- Soutien pour renforcer les facteurs de protection
- Interventions déterminées par l'observation du milieu, de l'évaluation des besoins

La réparation et le rétablissement

La réparation **n'est pas une conséquence négative ou une punition** pour la personne en cause. Elle suppose que cette même **personne s'engage volontairement dans la démarche suivante :**

- reconnaitre le tort causé;
- être prête à réparer le dommage;
- participer au choix de l'action réparatrice;
- se sentir renforcée par le geste positif;
- éviter toute récidive.

Avantages de régler sous le mode de la réparation[1]

- Pour l'élève qui a subi l'acte reproché :
  - participer au processus de manière significative;
  - avoir leur mot à dire dans la réparation des torts causés;
  - avoir le sentiment que justice est rendue (compensation suffisante)[2]
  - acquérir une certaine compréhension du comportement de l'agresseur;
  - éprouver moins de craintes au sujet de récidives;
  - avoir l'occasion de mettre fin à l'incident;
  - recouvrer leur équilibre et reprendre confiance en autrui.
- Pour la personne qui a posé l'acte reproché:
  - reconnaitre leur comportement inacceptable;
  - participer à la découverte d'une solution;
  - avoir leur mot à dire dans la démarche;
  - apprendre à considérer avec empathie les conséquences de leur comportement sur les autres;
  - diminuer les risques de récidive.
- Pour le personnel de l'école :
  - passer moins de temps à régler les différends qui surviennent entre les élèves;
  - passer moins de temps à maintenir la discipline;
  - connaitre des relations moins tendues entre le corps enseignant et les élèves.
- Pour les élèves :
  - jouer un rôle plus actif dans la recherche d'une solution à un problème particulier;
  - assumer une responsabilité accrue au moment de résoudre leurs problèmes personnels;
  - reconnaitre que l'intervention d'un adulte n'est pas toujours nécessaire;
  - exprimer leurs sentiments et trouver des façons positives de répondre à leurs propres besoins

[1] Ministry of Education Ministry of Public Safety and Solicitor General, *Pleins feux sur le harcèlement et l'intimidation. Guide d'intervention pour les écoles secondaire,* Vancouver: Queen's Printer, 2001

[2] Chelsom Gossen Diane, *La réparation : pour une restructuration de la discipline à l'école,* les Éditions de la Chenelière inc. 1997